



Assurance Bris de machines

Affiliated FM offre à ses clients une véritable assurance Bris de machines. Tous risques en supprimant les exclusions Bris de machines habituelles du contrat proVision. Cette assurance étendue représente la protection la plus complète qui soit sur le marché.

Description de l'assurance

L'assurance Bris de machines d'Affiliated FM couvre les pannes mécaniques et électriques, la contamination par l'ammoniac, les substances dangereuses, la détérioration, les dégâts d'eau et le séchage du matériel électrique. Elle s'applique à une très grande diversité d'appareils, qui sont couverts tant contre les pannes mécaniques et électriques que contre les défaillances de pression. L'assurance Affiliated FM couvre notamment :

- Les récipients sous pression
- Le matériel de réfrigération
- Les pompes et les compresseurs
- Les installations de chauffage et de climatisation
- Les turbines
- Les engrenages et trains d'engrenage
- Tous les autres appareils mécaniques et électriques.

Assurance sur mesure

Les options de garantie personnalisées qui s'intègrent à l'assurance Bris de machines permettent à Affiliated FM d'établir un contrat expressément adapté aux risques particuliers de votre entreprise. Notre contrat et nos services sont conçus pour répondre à vos besoins précis. Voici un aperçu des garanties élargies :

- Lieux assurés comprenant un rayon de 1 000 pieds (300 m) de ceux-ci
- Définition des biens assurés incluant les biens souterrains
- Frais de déblai couverts à concurrence de 25% de l'indemnité payable pour les dommages matériels ou de 5 millions de dollars, si ce dernier montant est plus élevé.
- Mesures conservatoires
- Biens enlevés des situations désignées couverts pendant 120 jours
- Biens nouvellement acquis couverts pendant 120 jours
- Estimation étendue pour la valeur à neuf
- Valeur agréée non assortie d'une règle proportionnelle.

Extensions de garantie/ Montants accordés d'office

Substances dangereuses	250 000 \$
Contamination par l'ammoniac	250 000 \$
Détérioration	250 000 \$
Honoraires professionnels	100 000 \$
Coûts supplémentaires	100 000 \$
Frais de nettoyage du sol et de l'eau	50 000 \$

Installation	50 000 \$
Biens nouvellement acquis	500 000 \$
Situations non désignées	500 000 \$
Supports et données informatiques	100 000 \$
Démolition et augmentation des frais de construction	1 000 000 \$
Erreurs et omissions	500 000 \$

Garanties facultatives offertes

Affiliated FM offre aussi une garantie contre l'interruption des services venant de l'extérieur, une extension de la période d'indemnisation et la garantie des frais supplémentaires engagés pour sauvegarder le revenu tiré de votre entreprise.

Services

Pour vous aider à vous conformer aux exigences des autorités compétentes, Affiliated FM effectue les inspections obligatoires dans le cadre de votre programme d'assurance Bris de machines. Ces inspections vous permettent d'obtenir de précieux conseils en vue de corriger tout état dangereux des objets inspectés, par exemple les installations de chauffage, de climatisation et de réfrigération.

Assurance Tous risques bonifiée

Pour de plus amples renseignements sur cette assurance ou nos autres produits, appelez le représentant local d'Affiliated FM ou visitez notre site Web au www.affiliatedfm.ca.



P9919CFh Imprimé aux États-Unis (2/05) © 2005 Affiliated FM Insurance Company. Tous droits réservés.
www.affiliatedfm.com

Le présent document est fourni à titre informatif seulement dans le cadre des relations d'assurance entre Affiliated FM et ses clients. Les renseignements qu'il contient n'ont pas pour effet de modifier ou de compléter les conditions des contrats d'assurance. Les obligations d'Affiliated FM se limitent à celles qui sont énoncées dans ses contrats d'assurance.